

Le contribuable ne paie qu'une fois

VAUD. Les collectivités publiques doivent se doter de logiciels métier libres. François Marthaler revient sur ses actions au Conseil d'Etat.

L'ancien conseiller d'Etat vaudois François Marthaler a plaidé tout au long de sa carrière politique pour l'utilisation des logiciels libres par les collectivités publiques. Il vient de créer why! open computing, une entreprise qui commercialise les premiers ordinateurs où sont préinstallés un système d'exploitation et des logiciels libres accompagnés de pièces de rechange et de guides d'utilisation (*L'Agefi du 12 juillet*). Cela fait plus d'une année qu'il a quitté ses fonctions au sein de l'Etat de Vaud et revient pour *L'Agefi* sur son engagement et son expérience concrète à faire adopter l'alternative du modèle libre (*L'Agefi du 30 novembre 2012*) au sein des administrations communales, cantonales et fédérales.

Vous venez de créer une entreprise active dans les ordinateurs libres. C'est un secteur qui vous a beaucoup intéressé lorsque vous étiez conseiller d'Etat. Quelle a été votre expérience à l'Etat de Vaud?

Cela a commencé lorsque j'étais député. J'ai déposé un postulat en novembre 2001 pour favoriser l'utilisation des logiciels libres à l'Etat. Une fois arrivé dans mes fonctions de conseiller d'Etat, j'ai assez vite compris que ce n'est pas sur les licences (Microsoft ou au-



FRANÇOIS MARTHALER. L'ancien conseiller d'Etat vaudois a reçu l'Open Source Award en 2009.

tre) qu'il y avait beaucoup à économiser. Il s'agissait essentiellement de réaliser des économies sur la grande part du budget de l'informatique: le développement et la maintenance des applications «métier». Cela représente environ les deux tiers de l'enveloppe globale du budget de l'informatique vaudoise qui est de 130 millions de francs par année. En souhaitant étendre les logiciels libres à l'administration cantonale, j'ai rapidement été bloqué par de nombreuses applications, notamment les plus anciennes, qui nécessitaient l'installation d'un logiciel sur le poste de travail et qui auraient dû être réécrites pour fonctionner sur des postes Linux. Migrer la plupart des 1600 applications de l'Etat de Vaud pour économiser sur le coût des licences ne se justifiait pas.

Mais vous n'avez pas pour

autant abandonné votre idée...

Non, bien évidemment. J'ai pris l'initiative de favoriser le développement des solutions informatiques du canton en utilisant uniquement des briques open source pour ensuite mettre sous licence libre les programmes ainsi développés. L'objectif était ensuite de faire connaître aux autres collectivités l'existence de ces produits et leur permettre de les utiliser également. Avant mon arrivée, l'Etat de Vaud avait déjà pris l'habitude, lorsqu'il faisait appel à des développeurs externes, de signifier par contrat que le code créé appartenait à l'administration. Ce qui a permis de mutualiser le programme Camac, qui est l'un des outils les plus complexes de l'Etat servant à la saisie, au traitement et au suivi des demandes de permis de construire et des dossiers de construction. Une fois son développement achevé, le canton l'a mis à disposition des autres collectivités. Après le Tessin, qui a traduit le logiciel en italien, Uri a été le premier canton alémanique à utiliser la même plateforme.

Quelle a été la réaction des cantons face à votre démarche?

Au début, les a priori étaient plutôt négatifs. On m'a rapidement fait comprendre qu'avec le fédéralisme propre à notre pays, les

lois d'application de chaque canton variaient. Ce que je demandais, au fond, semblait aller contre le fédéralisme. Alors que c'est dans l'intérêt de tous, et surtout des citoyens, puisque les cantons réalisent des économies substantielles. Particulièrement sur les logiciels métiers.

Qu'avez-vous fait pour convaincre vos opposants?

En 2007, sous mon impulsion, la Conférence suisse de l'informatique a adopté une licence libre compatible avec le droit suisse et la licence GNU-GPL (la plus utilisée dans le domaine du libre). Il n'y avait donc plus de raison de s'opposer à la mutualisation des logiciels utilisés par les cantons. J'ai par la suite été nommé au Comité de pilotage de la cyberadministration en Suisse, ce qui m'a permis de plaider en faveur de l'utilisation d'une seule et même solution informatique, traduite en allemand et en italien, via les licences libres pour l'ensemble des collectivités. J'ai signalé à ce comité que le canton de Vaud mettait à disposition l'outil Camac, et de nombreux autres logiciels. La plateforme Camac a été sélectionnée par le comité après mon départ comme projet prioritaire cofinancé par la Confédération et les cantons. L'objectif est son adaptation aux besoins cantonaux pour que les collectivités puissent ensuite avoir recours à cette solution sans devoir développer leur propre application. L'avantage avec cette solution, c'est qu'elle coûtera dix fois moins cher que le développement d'un logiciel propriétaire pour la même utilisation.

Est-ce qu'il y a eu des oppositions lorsque vous faisiez passer vos projets?

L'UDC a fait savoir qu'elle était scandalisée de voir François Marthaler développer avec l'argent du contribuable vaudois des logiciels distribués aux quatre coins du pays. Le Conseil d'Etat a répondu qu'il n'y avait pas eu de coûts supplémentaires pour le développement de ces logiciels. La maintenance d'un logiciel informatique, c'est à peu près 15% à 20% par année du coût de développement. Grâce à l'utilisation du même logiciel par d'autres collectivités, les coûts récurrents peuvent être divisés par le nombre d'utilisateurs, à l'avantage donc des contribuables, y compris les Vaudois.

Avez-vous chiffré les économies réalisées par l'Etat grâce à l'utilisation du libre?

Globalement, c'est difficile de donner des chiffres. Mais pour vous donner un exemple, nous avons développé un logiciel (*François Marthaler n'a pas souhaité en dire plus pour des raisons de confidentialité, ndr*) dans le canton de Vaud pour moins de 50.000 francs grâce aux technologies maîtrisées par l'administration pendant que Genève développait la même solution pour près d'un million de francs. Un autre exemple également, c'est la gestion de contenus web. Nous avons généralisé l'utilisation du logiciel Typo3 sur le plan de l'administration cantonale.

Avant, il existait plus d'une dizaine d'applications pour un même résultat. Depuis, la ville d'Yverdon utilise Typo3 pour son site internet. D'autres communes y songent également.

Et au niveau national, est-ce que les économies pourraient être intéressantes?

J'estime que si les communes, les cantons et la Confédération utilisaient le même logiciel pour accomplir une même mission, on économiserait globalement 1 milliard de francs par année.

Au fond, vous avez été le précurseur de l'utilisation de ce modèle dans les collectivités...

Oui, jusqu'à l'obtention de l'Open Source Award en 2009. En plus de permettre d'économiser l'argent des contribuables, je suis sûr que pour 100 francs investis dans le développement open source, ce sont 100 francs qui vont directement dans l'économie locale, car nous utilisons des compétences de proximité plutôt que d'acquiescer des logiciels qui ont été développés de l'autre côté de l'Atlantique.

Vous dites sur votre blog que l'économie du libre est l'avenir...

A plusieurs égards. La «coopétition» qui s'installe dans le modèle du libre est très intéressante. C'est à la fois la coopération et la compétition. Pour reprendre la théorie du marché, c'est une forme de concurrence parfaite. Quand vous voyez des entreprises comme Microsoft qui génère 40% de marges bénéficiaires de son chiffre d'affaires, ça ne pourrait pas se produire dans le cadre d'une véritable concurrence, puisque chaque acteur doit continuellement baisser ses prix pour continuer à subsister. Le seul moyen pour une entreprise de survivre dans le modèle économique du libre, c'est d'avoir une avancée technologique sur ses concurrents. Contrairement au modèle des licences propriétaires, c'est que le développement des produits doit aller au devant des besoins des consommateurs. L'évolution est constante.

Vous estimez donc que le modèle actuel sera supplanté par le libre?

Oui. Par exemple dans le cas du domaine pharmaceutique, si l'on appliquait le même modèle pour le développement de nouveaux médicaments, les besoins mondiaux seraient peut-être plus rapidement comblés et les maladies mieux combattues. Si chaque produit pouvait être non-propriétaire, chacun pourrait librement améliorer la recette et permettre une avancée technologique continue. Cela fonctionnerait d'ailleurs dans bien des domaines.

Pour conclure, votre blog est régulièrement actualisé et traite de sujets politiques. Envisagez-vous d'y revenir un jour?

Il ne faut jamais dire fontaine... Mais le défi lancé par why! open computing va m'occuper intensément pendant au moins 10 ans!

INTERVIEW:
GRÉGOIRE BARBEY